

VOLET INNOVATION 2020

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Ce prix est décerné à un cadre supérieur, à un cadre ou à une équipe de travail d'un établissement de l'Université du Québec ayant réalisé, au cours des dernières années, un projet dont l'impact sur la qualité de la gestion universitaire dans le réseau de l'Université du Québec a retenu l'attention du milieu et/ou qui constitue une réalisation innovatrice en gestion.

Il faut occuper un poste de cadre supérieur ou de cadre dans le réseau de l'Université du Québec et avoir apporté une contribution significative à l'administration universitaire.

Note : Les chefs d'établissement en exercice ne sont pas éligibles.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- L'envergure de la réalisation.
- La contribution du candidat, de la candidate ou de l'équipe de travail à la réalisation des objectifs institutionnels.
- L'originalité de la réalisation : le caractère distinctif ou innovateur.
- L'impact et le rayonnement sur le milieu.

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent parvenir, au plus tard le 8 mai 2020, au Bureau du secrétaire général de l'Université du Québec, au 475 rue du Parvis, Québec (Québec), G1K 9H7.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Présentation du candidat, de la candidate, du répondant ou de la répondante d'une équipe de travail

NOM	ÉTABLISSEMENT	TÉLÉPHONE
FONCTION		

Présentation, s'il y a lieu, de l'équipe de travail

NOM	ÉTABLISSEMENT	TÉLÉPHONE
FONCTION		

NOM	ÉTABLISSEMENT	TÉLÉPHONE
FONCTION		

NOM	ÉTABLISSEMENT	TÉLÉPHONE
FONCTION		

NOM	ÉTABLISSEMENT	TÉLÉPHONE
FONCTION		

Personne responsable de la présentation

NOM	ÉTABLISSEMENT	TÉLÉPHONE
FONCTION		

Appui à la candidature – Lettres de recommandation

NOM	ÉTABLISSEMENT	TÉLÉPHONE
FONCTION		

NOM	ÉTABLISSEMENT	TÉLÉPHONE
FONCTION		

Présentation de la réalisation (maximum 6 pages, format lettre, double interligne)

DESCRIPTION DU PROJET	La démarche, les grandes étapes réalisées, les étapes à venir, le contexte.
ENVERGURE DE LA RÉALISATION	Les personnes concernées, les clientèles desservies, les ressources engagées, etc.
CONTRIBUTION	La contribution du candidat, de la candidate ou de l'équipe de travail à la réalisation des objectifs institutionnels.
ORIGINALITÉ DE LA RÉALISATION	Le caractère distinctif ou innovateur.
IMPACT SUR LE MILIEU	Le rayonnement et l'impact à court et à long terme sur les ressources humaines et sur l'organisation.

Vous devez joindre en annexe un curriculum vitæ du candidat, de la candidate, du répondant ou de la répondante de l'équipe de travail. Vous pouvez aussi y joindre toute autre pièce que vous jugerez nécessaire.

La version électronique de ce formulaire et l'affiche sont disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : www.uquebec.ca/reseau/prix-excellence

Le réseau de l'Université du Québec

